



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 20.06.2022

Publications supplémentaires: KABGE 20.06.2022

Date d'échéance prévue: 20.06.2027

Numéro de publication: KK03-0000033629

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Suspension de la procédure de faillite Forum Mondial des Awqaf FMA, en liquidation

Débiteurs:

Forum Mondial des Awqaf FMA, en liquidation

CHE-157.352.336

Rue de l'Est 6

1207 Genève

Date de l'ouverture de la faillite : 13.01.2022

Date de suspension: 16.06.2022

Montant de l'avance de frais: CHF 5'000.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 30.06.2022

Point de contact:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 4 + 41 22 3888938

F20220314

But :

servir ses organisations membres et les aider à assumer leur rôle social; offrir des

formations et apprentissages pour garantir la bonne gestion des institutions et organisations membres, consolider les liens entre elles afin de permettre l'échange des expériences et la coordination des projets, au profit des sociétés dans lesquelles elles sont créées; offrir tout moyen adéquat, notamment informatique et logistique, pour faciliter le travail des organisations membres dans leurs pays de provenance et récolter des dons nécessaires à atteindre cet objectif; développer et renforcer les mécanismes et les structures permettant d'ancrer la tradition de waqf (legs pieux et désignant des biens inaliénables dont l'usufruit est consacré à une institution religieuse ou d'utilité publique); en cas de besoin, défendre les intérêts de ses organisations-membres (cf. statuts pour but complet).